

## COMMUNIQUÉ

### **Les Français de l'étranger attendent d'être mieux défendus sur le "nouveau chemin" du quinquennat**

*Paris, le mercredi 15 juillet 2020*

**Anne GENETET, députée LREM de la 11e circonscription des Français établis hors de France, s'inquiète du traitement réservé aux Français de l'étranger dans les politiques de gestion des conséquences socio-économiques de la crise sanitaire et demande au nouveau Gouvernement de mieux incarner et défendre leurs intérêts sur le "nouveau chemin" du quinquennat.**

La députée rappelle que les Français de l'étranger vivent depuis mars 2020 **des situations familiales et professionnelles tout particulièrement difficiles**, parfois dramatiques, du fait des conséquences socio-économiques de la crise sanitaire et des entraves soudaines - mais durables - à leur mobilité. Dans certains pays, la perte de l'emploi et du titre de séjour afférent ne leur laisse d'autre choix qu'**un retour en France en catastrophe**.

**Si le 3e projet de loi de finances rectificative pour 2020 (PLFR n°3) prévoit bien un dispositif de soutien aux Français de l'étranger, Anne GENETET regrette :**

- **que le plan de soutien ne soit pas déployé et évalué au plus près du terrain** et des réalités concrètes de la vie quotidienne des Français à l'étranger - par exemple, certaines écoles, comme dans la capitale birmane de Rangoon, ne reçoivent toujours pas l'aide promise et attendue ;
- **que toujours rien ne soit prévu pour les acteurs économiques** et les entrepreneurs français à l'étranger ;
- **que plusieurs amendements au collectif budgétaire aient fait l'objet de "tirs de barrage"** visant à ralentir voire empêcher les parlementaires d'améliorer la situation de certains Français de l'étranger en grave difficulté et même d'exercer leur fonction, pourtant traditionnelle, de contrôle de l'action du Gouvernement *via* la demande d'un rapport d'information et d'évaluation ;
- **que "l'amendement Proparco"** (la filiale de l'Agence française de développement qui participe au financement et à l'accompagnement d'entreprises à l'étranger), porté par le Gouvernement sur le PLFR n°3 et adopté par l'Assemblée nationale, **n'ait renforcé la capacité de l'État à mobiliser des ressources publiques au bénéfice des**

**entrepreneurs que dans la seule Afrique**, alors que 7 des 8 représentants spéciaux du Ministre pour la diplomatie économique se trouvent en Asie.

**La députée déplore enfin vivement le manque de proactivité du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères dans le recueil et le suivi chiffrés des besoins des Français de l'étranger :**

- Combien de compatriotes sont en difficulté par pays ?
- Combien de bourses scolaires d'urgence ont été octroyées par pays et par établissement ?
- Quels montants budgétaires ont déjà été engagés par la Proparco pour aider les entreprises à l'étranger ?

**Anne GENETET demande donc au Gouvernement de ne pas laisser les Français de l'étranger sur le bord du "nouveau chemin" du quinquennat en incarnant et en défendant mieux leurs intérêts.** Au-delà de la nomination d'un Secrétaire d'État dédié, qui aurait aussi le mérite d'incarner symboliquement les Français de l'étranger dans l'architecture gouvernementale, elle demande au nouveau Ministre délégué en charge du commerce extérieur et de l'attractivité, Franck RIESTER, qu'elle assure par ailleurs de son plein appui parlementaire, de prévoir sans délai un plan de soutien complémentaire en faveur des entrepreneurs français à l'étranger, avec notamment la création d'un fonds de soutien au commerce extérieur doté de 10 M€ de crédits budgétaires.

La députée tient à le souligner : ***"C'est précisément parce qu'ils sont parfois loin des yeux des pouvoirs publics que les Français de l'étranger ne doivent pas être loin du coeur du Gouvernement !"***